



**FFC**

NOUVELLE **AQUITAINE**

Règlement  
Coupe de DISTRICT  
Nouvelle Aquitaine  
2018

# Règlement

## Coupe Nouvelle Aquitaine 2018

### DISTRICT SUD & DISTRICT NORD

#### Article I - PRESENTATION

La Coupe Nouvelle Aquitaine DISTRICT NORD et la Coupe Nouvelle Aquitaine DISTRICT SUD de BMX 2018 s'organiseront sous la responsabilité du Comité de Nouvelle Aquitaine représenté par sa COMMISSION REGIONALE BMX.

#### Article II - PARTICIPANTS

- a) La Coupe Nouvelle Aquitaine est accessible à tout pilote détenteur d'une licence 2018 délivrée par la FFC (à partir de septembre 2018 les licences 2019 pourront être acceptées)
- b) Pour les pilotes non licenciés, ils devront fournir un certificat médical de moins de 3 mois où il sera spécifié « aucune contre-indication à la pratique sportive en compétition » et prendre une licence à la journée.
- c) Les Coupes Nouvelle Aquitaine DISTRICT SUD et DISTRICT NORD se dérouleront de mars à novembre 2018 sur 7 ou 8 épreuves. (Voir calendrier régional 2018).

#### Article III - CLASSEMENT INDIVIDUEL - CHALLENGE DES CLUBS

- a) Un classement général individuel est établi à la fin de chaque épreuve pour les licenciés du Comité Régional de Nouvelle Aquitaine.
- b) A l'issue de la dernière épreuve, est déclaré vainqueur, dans chaque catégorie, des Coupes Nouvelle Aquitaine DISTRICT SUD et des Coupes Nouvelle Aquitaine DISTRICT NORD de BMX 2018 le pilote ayant marqué le plus de points.
- c) L'attribution des points se fait suivant la réglementation nationale. (Pas de points en manches).
- d) En cas d'égalité les pilotes seront départagés par les points acquis lors de la dernière manche.
- e) Un Challenge des clubs est établi à l'issue de la dernière épreuve en comptant les points de tous les concurrents engagés par chaque club dans toutes les épreuves et dans toutes les catégories.
- f) Un pilote ne peut marquer des points que pour un club au cours de la saison. La saison étant à cheval sur la période de mutation, un pilote marquera des points dans tous les cas pour le club avec lequel il a commencé la saison.

#### Article IV - RECOMPENSES

- a) Les trois premiers des catégories 7 ans et moins, 8 ans, pupilles espoirs, pupilles experts, benjamins espoirs, benjamins experts, filles poussines, pupilles seront récompensés à chaque course par le club organisateur
- b) L'organisateur pourra éventuellement augmenter cette dotation en récompensant tous les finalistes.
- c) Les trois premiers pilotes des catégories minimales et plus garçons et filles minimales, cadettes et 17 ans et + monteront sur le podium à chaque course.  
Il n'est pas fait obligation au club organisateur de remettre une récompense pour ces catégories.
- d) Le classement général de la Coupe Nouvelle Aquitaine DISTRICT SUD et le classement général de la Coupe Nouvelle Aquitaine DISTRICT NORD de BMX donneront lieu à une remise des récompenses aux huit premiers de toutes les catégories.
- e) Obligation est faite à chaque pilote d'être présent pour recevoir sa récompense le jour de la compétition et le jour du classement général, sauf cas de force majeure dûment signalé.
- f) La tenue sur le podium devra être conforme à la réglementation nationale (le président de jury déclassera les pilotes ne respectant pas ce point)

#### Article V - CATEGORIES

Les effectifs et habitudes sur le DISTRICT NORD et le DISTRICT SUD étant différents, la répartition des pilotes sera différente :

- VOIR ANNEXE pour chaque DISTRICT

#### Article VI SURCLASSEMENTS

Il n'y aura pas de surclassement en 2018.

#### Article VII - DEROULEMENT DES COURSES

Le timing de course sera établi par le président du jury ou des arbitres et affiché dès 9 heures le jour de la compétition. Le film de course devra suivre autant que possible le déroulement indiqué à l'annexe de chaque DISTRICT.

#### Article VIII - ENGAGEMENTS

- a) Les engagements et le paiement de la totalité des droits d'engagements se feront obligatoirement sur Cicleweb au plus tard le **lundi 22h précédant la course**  
Pour les pilotes souhaitant prendre une licence à la journée, l'engagement devra parvenir par mail à [engagementbmx@laposte.net](mailto:engagementbmx@laposte.net) accompagné d'une copie du certificat médical au plus tard le lundi 22h précédant la course (le paiement de l'engagement et la fourniture de l'original du certificat médical devront être fournis dès le début des essais au secrétariat pour validation de l'engagement)

- b) Il sera toutefois possible de s'inscrire jusqu'au **mercredi 18h00** avec majoration (engagementx2 après validation du président du jury) par mail à [engagementbmx@laposte.net](mailto:engagementbmx@laposte.net). Au-delà aucune inscription ne pourra être acceptée.
- c) Pour que les engagements soient pris en compte, chaque club devra désigner via doodle (le lien sera transmis à chaque club) un ou des arbitres selon la règle définie en ANNEXE pour chaque DISTRICT (Ces règles ne s'appliquent pas aux clubs des comités extérieurs)  
En cas de non-respect de cette règle, aucun pilote du club concerné ne sera inscrit et ne sera autorisé à prendre le départ. Le Comité Régional sera avisé de cette mesure.  
Les responsables des arbitres sont chargés de l'application de cette règle.
- d) Un pilote engagé qui ne participe pas à l'épreuve, sera remboursé par le club organisateur, à condition qu'il présente un certificat médical au coordinateur, le jour de l'épreuve, éventuellement par l'intermédiaire du responsable de son club avant 9h00 ou par mail les jours précédents la course.
- e) Chaque responsable de club doit contrôler la bonne inscription de ses pilotes le jeudi soir 18h00 précédent sur la liste « inscriptions par club » disponible sur le site Internet du comité de Nouvelle Aquitaine <http://www.nouvelleaquitaine-cyclisme.fr> et signaler toute anomalie au secrétariat de course avant 18h la veille de la compétition.
- f) Aucune demande de correction ne sera prise en compte le jour de la course.
- g) L'accès à l'administration de course sera réservé aux seuls référents, licenciés FFC, notifiés sur la feuille d'engagement du club. Un badge devra leur être fourni à cet effet par le club organisateur.

#### Article VIII - REFERENTS CLUBS

Chaque club doit désigner un référent Club. Ce référent club est le seul habilité à gérer des problèmes liés à la compétition. Il est le seul à pouvoir porter réclamation, venir au secrétariat ou encore poser une question sur une décision arbitrale.

#### Article IX - ARBITRES

Une course ne pourra avoir lieu sans un minimum de 20 arbitres :

- 1 président du jury
- 1 adjoint au président du jury
- 1 arbitre grille/départ
- 1 starter
- 3 arbitres de pré-grille
- 3 arbitres de piste
- 6 arbitres d'arrivée (pointeurs)
- 2 juges à l'arrivée
- 1 arbitre responsable secrétariat
- 1 arbitre adjoint responsable secrétariat

Le jour des compétitions, tout club organisateur fournira au minimum 1 arbitre.  
Les arbitres valideront leur présence au secrétariat 15 minutes avant le début des essais.

Briefing du président du jury obligatoire pour tous les arbitres

#### Article X - CHARTE DE BONNE CONDUITE

- La pratique du Bmx en compétition doit se faire en respectant tous les protagonistes que le compétiteur et tous licenciés sont amenés à croiser : les adversaires, les arbitres, les bénévoles, les secrétaires, le public, ...
- Le fait Play doit être respecté par tous, et en cas de réclamation ou déclassement le ou les pilotes concernés devront dans tous les cas savoir se contrôler.
- Un référent Club est désigné pour représenter le pilote en cas de litige.
- Si un parent de pilote non licencié ne respectait pas cette charte, le président de jury et les responsables de la commission régional BMX se réserve le droit de transmettre un rapport à la commission de discipline du comité pour sanction envers le pilote licencié.
- Pour le bon déroulement des compétitions il est important que chaque licencié connaisse ce point du règlement.

#### Article XI

- Tout pilote engagé est censé connaître le présent règlement.
- Pour tout point non indiqué au présent règlement, se référer au règlement national.

# ANNEXE COUPE DE NOUVELLE AQUITAINE

## DISTRICT SUD 2018

Dordogne, Gironde, Landes, Lot et Garonne, Pyrénées Atlantique

### 1/ CATEGORIES

Les catégories sont les suivantes :

- Vingt pouces garçons :
  - 7 ans et moins (2011 et après)
  - 8 ans (2010)
  - Pupilles experts (2008/2009)
  - Pupilles espoirs (2008/2009)
  - Benjamins experts (2006/2007)
  - Benjamins espoirs (2006/2007)
  - Minimes experts (2004/2005)
  - Minimes espoirs (2004/2005)
  - Cadets experts (2002/2003)
  - Cadets espoirs (2002/2003)
  - 17-29 ans espoirs (2001 à 1999)
  - Elite Régionale (sur liste)
  - 30 ans et plus (1988 et avant)

Les cadets nationaux deuxième année roulent en Elite Régionale.

Les cadets nationaux première année ont le choix de rouler en cadets experts ou Elite Régionale. Choix à faire lors de leur première participation. Plus de possibilité de changement par la suite.

- Vingt pouces filles :
  - Pupilles et moins (2008 et après)
  - Benjamins et minimes (2004 à 2007)
  - Cadettes et plus. (2003 et avant)

Les filles *NATIONALES* courront dans leur catégorie d'âge avec les espoirs.

- Cruisers :
  - Cruisers Dames
  - Cruisers 29 ans et moins (1989 et après)
  - Cruisers 30 ans et + experts (1988 à 1969)
  - Cruisers 30 ans et + loisirs (1988 et avant)

Création d'une nouvelle catégorie réservée aux cruisers débutants (pilotes nés entre 1988 et 1969 ayant eu pour la première fois une licence Bmx en 2017 ou 2018) ainsi qu'aux pilotes de plus de 50 ans.

Les pilotes reprenant le Bmx après une interruption plus ou moins longue ne peuvent prétendre à s'inscrire dans cette catégorie destinée uniquement aux débutants. La commission régionale Bmx devra valider l'inscription des pilotes dans cette catégorie. **A noter que pour cette catégorie il n'y aura pas de classement général sur la coupe Nouvelle Aquitaine District Sud.**

## 2/ DEROULEMENT DES COMPETITIONS

Le déroulement de la course devra se conformer autant que possible à la séquence suivante : (possibilité d'avancer l'heure du début de la compétition au vu du nombre de pilotes engagés sous la responsabilité du Président de Jury)

- 10h00 : Essais contrôlés Bloc 1 et 2
- Manches de qualification bloc 1 et 2
- Essais bloc 3 (minimes cadets pastille verte)
- Quarts de finales, demi-finales
- Essais bloc 3 (juniors et + pastille noire)
- Finales bloc 1 et 2
- Pause
- Podium Bloc 1, Remise des récompenses Bloc 2
- Essais contrôlés bloc 3 (minimes et plus pastilles verte et noire)
- Manches de qualification bloc 3
- Quarts, demi et finales bloc 3 (La catégorie 30 ans et + passe avant la catégorie 17/29ans)
- Podium bloc 3

## 3/ DEROULEMENT DES ESSAIS

Les essais libres et contrôlés se dérouleront par blocs, les pilotes devront obligatoirement avoir une pastille de diamètre 2,5 cm, fournie par l'organisateur, collée en haut et à gauche sur leur plaque, de la couleur suivante:

- Bloc 1 : Cruisers, pas de pastille
- Bloc 2 : Benjamins et moins 20", garçons et filles, pastille rouge
- Bloc 3 :
  - minimes et cadets 20 pouces, garçons et filles, pastille verte.
  - juniors et +, garçons et filles, pastille noire

## 4/ ARBITRES A DESIGNER

Chaque club devra désigner un ou des arbitres selon la règle suivante :

- De 2 à 5 pilotes inscrits, 1 arbitre le matin ou l'après-midi.
- De 6 à 15 pilotes, 1 arbitre minimum pour la journée, ou deux couvrant la totalité de la journée.
- 15 pilotes ou plus : un arbitre pour la journée (ou deux répartis matin et après-midi) plus un arbitre pour une demi-journée.

# ANNEXE COUPE DE NOUVELLE AQUITAINE

## DISTRICT NORD 2018

### Charente, Charente Maritime, Vienne, Deux Sèvres, Haute-Vienne, Creuse, Corrèze

#### 1/ CATEGORIES

Les catégories sont les suivantes :

- Vingt pouces garçons :
  - 6 ans et moins (2012 et après) + filles poussins (2010/2011)
  - Poussins (2010/2011)
  - Pupilles (2008/2009)
  - Benjamins (2006/2007)
  - Minimes (2004/2005)
  - Cadets (2002/2003)
  - 17 et + (2001 et avant)
  
- Vingt pouces filles :
  - Pupilles et moins + Benjamins (2006 et après)
  - Minimes et cadettes (2005 à 2002)
  
- Cruisers :
  - Cruisers 39 ans et moins (1979 et après)
  - Cruisers 40 ans et + (1978 et avant)

Les filles, minimes, cadettes, juniors et plus rouleront avec les garçons mais chacune (en fonction de son niveau) sera placée avec la catégorie la plus appropriée sur avis de la commission.

Les pilotes Nationaux pourront rouler dans une catégorie supérieure à leur demande  
Le choix en début de saison, lors de la première épreuve sera définitif pour l'ensemble de la saison.

#### 2/ ARBITRES

Chaque club devra désigner un ou des arbitres selon la règle suivante :

Aiffres	2 arbitres	Niort	3 arbitres
Breuillet	3 arbitres	Saintes	4 arbitres
Cognac	2 arbitres	Saint Jean d'A .	3 arbitres
La Rochelle	2 arbitres	Saint Léger	2 arbitres
Limoges	3 arbitres	Condat	2 arbitres
St Junien	2 arbitres	Val du Taurion	3 arbitres
Guéret	1 arbitre		



### 3/ EXEMPLE TIMING

9 H 45 Essais CRUISERS Pas de pastille

**1ère manche cruiser**

Essais Benjamins

**2ème manche cruiser**

Essais Pupilles et filles pupilles / Benjamines

**3ème manche cruiser**

Essais 6 ans et - / filles poussins, essais poussins

**Finale Cruiser 40 et + / Finale A Cruiser 39 et -**

Essais Filles Minimales / Cadettes, Minimales, cadets, juniors et +

**1ère manche 20 pouces**

### PAUSE REPAS

Warm up (1 tour par pilote)

**2ème et 3ème manches 20 pouces**

**Quarts de finales**

**Demi-finales**

**FINALES**

**En fonction des effectifs ce film de course prévisionnel sera susceptible d'être modifié**